

BDS Suisse condamne la décision du Conseil des Etats d'acheter des drones israéliens

Aujourd'hui, la majorité des membres du Conseil des Etats a approuvé l'achat de 6 drones Hermes 900 de la compagnie israélienne ELBIT pour la somme de 250 millions de CHF. Cette décision a été prise dans le cadre du budget militaire 2015. BDS Suisse condamne fermement cette décision et commémore les 551 enfants tués à Gaza en 2014, en partie grâce à ces mêmes drones. Des actions ont été menées dans plusieurs villes Suisses cet après-midi. Depuis deux ans, BDS Suisse a mené, aux côtés d'autres organisations, une campagne contre la collaboration militaire avec Israël. Une pétition contre l'achat de drones israéliens, signée par presque 30 000 personnes, a été déposée en février 2015. La majorité du Conseil des Etats a aujourd'hui également rejeté la proposition d'une minorité des parlementaires qui exigeait que la pétition soit renvoyée à la Commission afin que celle-ci élabore une intervention dans le sens de la pétition.

Après le „oui“ du Conseil National le 16 juin 2015, la majorité du Conseil des Etats a également approuvé l'achat des drones d'une compagnie qui se vante d'avoir testé ses produits « sur le terrain ». En ciblant et en tuant des Palestiniens, hommes, femmes et enfants, dans la bande de Gaza qui se trouve sous un blocus illégal depuis huit ans. ELBIT est une « compagnie complice », qui tire profit d'une politique d'occupation prolongée et de colonisation des territoires occupés par Israël, en violation flagrante du droit humanitaire international et de toute une série de droits humains. C'est ainsi que lors de la guerre menée par Israël contre la bande de Gaza en 2014, le cours des actions d'Elbit System a grimpé de 6.1%.¹

BDS Suisse condamne fermement la décision du parlement car par cet achat, le gouvernement suisse contrevient à ses obligations à l'égard du droit international humanitaire. En particulier la 4ème Convention de Genève, ainsi que la Charte des droits humains. Israël est actuellement sous investigation par la Cour pénale internationale pour les crimes de guerre commis à Gaza en 2014.² Or, par cet achat de drones, au lieu d'œuvrer pour mettre fin à ces violations et à cette situation illégale, la Suisse en devient complice et renforce l'impunité dont bénéficie Israël.

Les parlementaires du Conseil des Etats contestent toute responsabilité en niant les liens qui existent entre ELBIT et l'Etat israélien et son armée. Bien qu'Elbit soit effectivement une multinationale active dans le monde entier, les liens personnels et opérationnels de cette société avec l'état israélien et son armée sont indéniables et même décisifs pour le succès de la vente des drones. Plusieurs membres de la direction ont servi dans l'armée en tant qu'officier supérieur et le Directeur Yoram Ben-Zeev a été un conseiller personnel du Président et du Premier Ministre d'Israël.³ Il n'est donc pas étonnant que le premier acheteur des nouveaux produits développés par l'industrie d'armement israélienne soit l'armée israélienne elle-même.

1 <https://electronicintifada.net/blogs/rania-khalek/stocks-rise-israeli-drone-maker-gaza-slaughter-continues>

2 <https://www.middleeastmonitor.com/news/europe/19167-icc-delegation-to-arrive-in-israel-this-month>

3 http://ir.elbitsystems.com/phoenix.zhtml?c=61849&p=irol-govBoard_pf

Avant que le débat ait lieu au Conseil de Etats, BDS Suisse a voulu rappeler que les drones Hermes-900 ont été utilisés dans les attaques israéliennes sur la bande de Gaza. Pour cela, des actions ont été organisées dans l'espace public des villes de Bâle, Berne et Genève. Les noms des enfants tués à Gaza ont été inscrits sur un mémorial.

BDS Suisse se rallie à l'appel de la société civile palestinienne qui demande d'appliquer des sanctions et un embargo militaire. Cet appel à pour but de faire reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et de mettre fin à l'impunité d'Israël.⁴ BDS Suisse compte continuer la campagne pour un embargo militaire contre Israël et condamne les contreparties prévues dans le cadre de cette collaboration militaire.

Berne, le 7 septembre 2015

Personne de contact:

Mary Honderich 079 298 89 95

4 <http://www.bdsmovement.net/2011/military-embargo-call-7497>